
« SOYONS FIDÈLES AUX COMBATS DE SIMONE VEIL POUR QUE NOUS PUISSIONS TOUS VIVRE LIBRES ET DIGNES FACE AUX DISCRIMINATIONS ET AUX EXTRÉMISMES »

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation exprime sa profonde tristesse et sa vive émotion après la disparition de Simone Veil.

Mais elle souhaite aussi s'inspirer de son exemple pour surmonter ces sentiments et renforcer une détermination sans failles pour lutter contre l'injustice et l'intolérance au nom d'un humanisme engagé.

C'est dans son expérience fondamentale des camps nazis que Simone Veil a forgé sa combativité face aux extrémismes qui menacent l'humain dans l'homme.

Son courage pour défendre les droits des femmes rejoignait en cela sa volonté de construire une Europe démocratique contre les nationalismes et sa détermination à transmettre la mémoire du pire de l'expérience humaine.

Simone Veil craignait un oubli ou une banalisation de la Shoah qui affaibliraient la transmission de ses leçons. Mais elle ne désespérait pas de l'homme - « *Je crois, toujours, que cela sert à quelque chose de se battre. Et quoi qu'on dise, l'humanité, aujourd'hui, est plus supportable qu'hier* ».

Cette grande perte pour l'humanité, comme celle d'Elie Wiesel et d'autres grandes figures de la déportation et de la résistance (comme le décès récent du Lt. Colonel Louis Monguilan, cofondateur du Site-mémorial) confirme la nécessité pour notre société de faire face à la disparition des grands témoins de cette expérience inouïe.

Doivent alors être développés, comme au Camp des Milles, les rares lieux-témoins qui prennent le relais des témoins, les lieux qui montrent jusqu'où peuvent conduire les engrenages fatals et comment les crispations et les extrémismes identitaires en sont l'aliment puissant.

A titre personnel comme en tant que Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Simone Veil a fermement soutenu cette approche moderne, humaniste, volontariste et citoyenne développée voulue par les porteurs du projet de mémorial du Camp des Milles. C'est un prologue de Simone Veil qui introduit l'ouvrage : « *POUR RÉSISTER à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme* » (Alain Chouraqui dir, Cherche midi ed). Et elle écrivit lors de sa visite au camp : « *Depuis le Camp des Milles, plus de 2 000 Juifs ont été déportés à Auschwitz où ils ont trouvé la mort pour la plupart d'entre eux. Il reste beaucoup de souvenirs ici et aussi des témoignages artistiques (...) Nous devons en tirer une leçon, pour que cela ne puisse jamais se reproduire. C'est pour cela que nous avons le projet de transformer cette usine désaffectée ou qui va bientôt l'être en un lieu d'histoire mais aussi de pédagogie. Pour que l'on n'oublie pas.* »

Des mots et un moment forts que n'oublie pas Alain Chouraqui, Président de la Fondation : « *Lorsque Mme Simone Veil est venue visiter le Camp des Milles en 2003, c'est le souci de la mémoire, de la transmission et de l'éducation des jeunes qui l'animait, par-delà l'émotion partagée. Je n'oublierai jamais l'accolade puissante qu'elle m'accorda au sortir des lieux d'internement, avant même la fin de sa visite. Un geste dont la force affective et symbolique m'a accompagné depuis lors, et soutenu en particulier durant les neuf années qui nous séparaient encore de ce qu'Elie Wiesel appelait en 2006 « un acte pur », mot que j'ai aussi reçu de lui comme une transmission émouvante : la réalisation d'un Site-mémorial au Camp des Milles.*

Simone Veil restera un repère essentiel, une grande conscience qui a sa place au Panthéon de notre Nation et de l'humanité, et qui, ici, continuera d'inspirer tous les membres de la Fondation du camp des Milles Mémoire et Education, de son Conseil d'administration, de son Conseil scientifique et de son personnel. Un hommage solennel lui sera rendu sur le Site, tourné vers la jeunesse qu'elle avait toujours à l'esprit.

Puissions nous être toujours fidèles aux combats quelle a menés pour que nous vivions tous libres et dignes face aux discriminations antisémites, racistes et sexistes »

**EN ANNEXE DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ DES EXTRAITS DU PROLOGUE DE SIMONE VEIL
DANS L'OUVRAGE « POUR RÉSISTER À L'ENGRENAGE DES EXTRÉMISMES, DES RACISMES ET DE L'ANTISÉMITISME ».**
Ed. Cherche midi. Sous la direction d'Alain Chouraqui

Contacts presse :

ODILE BOYER

Odile.boyer@campdesmilles.org

+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

EXTRAITS DU PROLOGUE DE SIMONE VEIL

DANS L'OUVRAGE « POUR RÉSISTER À L'ENGRENAGE DES EXTRÉMISMES, DES RACISMES ET DE L'ANTISÉMITISME ».

Ed. Cherche midi. Sous la direction d'Alain Chouraqui

« Lorsque Mme Simone Veil est venue visiter le Camp des Milles en 2003, c'est le souci de la mémoire, de la transmission et de l'éducation des jeunes qui l'animait, par-delà l'émotion partagée. Je n'oublierai jamais l'accolade puissante qu'elle m'accorda au sortir des lieux d'internement, avant même la fin de sa visite. Un geste dont la force affective et symbolique m'a accompagné depuis lors, et soutenu en particulier durant les neuf années qui nous séparaient encore de ce qu'Elie Wiesel appelait en 2006 « un acte pur », mot que j'ai aussi reçu de lui comme une transmission émouvante : la réalisation d'un Site-mémorial au Camp des Milles.

En hommage à la grande figure de Simone Veil, nous avons décidé d'ouvrir cet ouvrage par quelques extraits de ses messages, animés par son soutien constant à ce projet mémoriel, et, plus largement, par son exigence de grand témoin de la Shoah et par sa volonté inébranlable d'appuyer la défense des valeurs démocratiques européennes sur une forte pédagogie de cette mémoire.

Qu'elle en soit à jamais remerciée, avec notre plus profond respect. » Alain Chouraqui.

MESSAGE POUR LA CÉRÉMONIE DU 27 JANVIER 2006 AU CAMP DES MILLES.

« La question qui se pose le plus douloureusement, avec la brutalité du souvenir et du remords, c'est : comment cela fut-il possible ? Comment cela a-t-il pu arriver ? Comment, au cœur de l'Europe qui se croyait un modèle, forte d'une civilisation dont la culture rayonnait dans le monde entier, comment la barbarie nazie a-t-elle pu s'installer si aisément, pour triompher et laisser tomber sur tout notre continent une longue nuit de peur et de mort ?

Rappeler cette histoire et l'enseigner, ce n'est pas raviver un sentiment de culpabilité. C'est, simplement, installer dans l'esprit de chacun de nos concitoyens et plus particulièrement les jeunes générations que la lâcheté et l'indifférence sont des tentations présentes en permanence et auxquelles il est facile de céder si l'on n'y prend garde. Contre ces tentations, la mémoire et l'histoire sont des remparts qu'il nous appartient d'édifier. □ [...]

Chaque fois que la haine, l'antisémitisme et la xénophobie risquent d'entraîner des stigmatisations et des discriminations, c'est à nous, à chacun d'entre nous, qu'il appartient de s'opposer et de savoir dire non. »

LIVRE D'OR DU SITE- MEMORIAL DU CAMP DES MILLES. 27 OCTOBRE 2003.

« C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai découvert le Camp des Milles, et contemplé ces peintures laissées en pensant à la souffrance, mais aussi au courage de ceux qui les ont réalisées, avant de disparaître dans "la nuit et le brouillard". Souvenons-nous d'eux, préservons leurs dernières œuvres qui sont pour nous un message. »

LA PROVENCE, 28 OCTOBRE 2003. □

« Depuis le Camp des Milles, plus de 2 000 Juifs ont été déportés à Auschwitz où ils ont trouvé la mort pour la plupart d'entre eux. Il reste beaucoup de souvenirs ici et aussi des témoignages artistiques. Il faut y penser par fidélité mais aussi pour les femmes et les enfants qui se trouvaient parmi eux. Nous devons en tirer une leçon, pour que cela ne puisse jamais se reproduire. C'est pour cela que nous avons le projet de transformer cette usine désaffectée ou qui va bientôt l'être en un lieu d'histoire mais aussi de pédagogie. Pour que l'on n'oublie pas.

MESSAGE POUR LA CÉRÉMONIE DU 28 JANVIER 2007 AU CAMP DES MILLES.

« Je tenais à remercier toutes les personnes et associations qui, autour d'Alain Chouraqui, œuvrent afin que ce lieu devienne non seulement un espace de mémoire mais aussi un espace de transmission. □ Si tant de Juifs de France sont passés par ces camps avant d'être déportés, il faut également se souvenir que beaucoup d'entre eux ont échappé à la traque et à la déportation grâce à ceux qui les ont cachés, ces "Justes parmi les Nations", reconnus ou qui demeureront à jamais anonymes et à qui le président de la République, sur proposition de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, vient de rendre un hommage national au Panthéon. Cette cérémonie a permis de rappeler que l'histoire de la Shoah n'est pas faite que de pages sombres, mais qu'elle est faite aussi d'actions individuelles ou collectives grâce auxquelles les trois quarts des Juifs de France ont eu la vie sauve.

En sauvant des vies humaines par milliers, en refusant la loi de la haine et de la barbarie, les Justes de France ont incarné l'honneur de notre pays et de l'humanité. Puisse leur souvenir, désormais gravé au Panthéon, demeurer aussi vivant que celui des millions de victimes du nazisme. Puisse leur conduite courageuse et généreuse devenir un exemple pour chacun. J'espère que ces deux leçons seront celles que demain, aux Milles, les jeunes générations retiendront. »

MESSAGE POUR LA CÉRÉMONIE DU 27 JANVIER 2014 AU CAMP DES MILLES.

« *Bientôt, notre mémoire ne reposera plus que sur nos familles, sur l'État, mais aussi sur les institutions qui en ont fait leur mission, notamment celles en charge des lieux où vous vous trouvez aujourd'hui. Il vous appartiendra de faire vivre ou non notre souvenir, de rapporter nos paroles, le nom de nos camarades disparus. □ Notre terrible expérience fut celle aussi de la barbarie poussée à son paroxysme, flattant les instincts les plus primaires de l'homme comme les ressorts d'une modernité cruelle. L'humanité est un vernis fragile, mais ce vernis existe.*

En parlant de ce monde à part que fut celui des camps et de la tourmente dans laquelle les Juifs furent emportés, nous disons cette abomination, mais nous témoignons aussi sur les raisons de ne pas désespérer. D'abord, pour certains d'entre nous, il y eut la camaraderie entre détenus, certes pas systématique, dont les effets furent ô combien salutaires. Il y eut ceux qui nous aidèrent pendant la guerre, par des gestes parfois simples, parfois périlleux, qui contribuèrent à notre survie.

Et puis, pour cette infime minorité qui regagna la France en 1945, la vie a été la plus forte; elle a repris avec ses joies et ses douleurs. □ Puissent nos rires résonner en vous comme notre peine immense. □ Notre héritage est là, entre vos mains, dans votre réflexion et dans votre cœur, dans votre intelligence et votre sensibilité. □ Il vous appartient que la vigilance ne soit pas un vain mot, un appel qui résonne dans le vide de consciences endormies. □

Si la Shoah constitue un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité, le poison du racisme, de l'antisémitisme, du rejet de l'autre, de la haine ne sont l'apanage d'aucune époque, d'aucune culture, ni d'aucun peuple. Ils menacent à des degrés divers et sous des formes variées, au quotidien, partout et toujours, dans le siècle passé comme dans celui qui s'ouvre. Ce monde-là est le vôtre.

Les cendres d'Auschwitz lui servent de terreau. Pourtant, votre responsabilité est de ne pas céder aux amalgames, à toutes les confusions. La souffrance est toujours intolérable ; toutes les situations ne se valent pourtant pas. Sachez faire preuve de discernement, alors que le temps nous éloigne toujours plus de ces événements, faisant de la banalisation un mal peut-être plus dangereux encore que la négation. □ L'enseignement de la Shoah n'est pas non plus un vaccin contre l'antisémitisme, ni les dérives totalitaires, mais il peut aider à forger la conscience de chacun et chacune d'entre vous. Il doit vous faire réfléchir sur ce que furent les mécanismes et les conséquences de cette histoire dramatique. □

Notre témoignage existe pour vous appeler à incarner et à défendre ces valeurs démocratiques qui puisent leurs racines dans le respect absolu de la dignité humaine, notre legs le plus précieux à vous, jeunesse du XXI siècle. »

A PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes... Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».**

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir **l'exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.



MÉMOIRE ET ÉDUCATION

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.